

LES FINITIONS HUILÉES POUR PARQUETS

L'huilage des parquets, méthode ancestrale (s'il en est une !) d'entretien, revient depuis quelques temps sur le devant de la scène, après plusieurs décennies de relative éclipse. Longtemps grevé par les inconvénients majeurs de matières premières aux inconvénients rédhibitoires, l'huilage bénéficie aujourd'hui de l'excellente image d'une protection naturelle et de composants sains. A l'instar de la vitrification, l'huilage peut être préconisé sur la plupart des essences de bois¹. Sa mise en œuvre et son entretien, simples et économiques, séduisent nombre de consommateurs, très au-delà du cercle (pourtant grandissant) des adeptes du "retour au naturel" : l'huilage permet au parquet de progresser de manière significative, en investissant de nouveaux lieux.

Le traitement écologique des parquets intérieurs : principe de l'huilage

Grâce à un pouvoir naturellement pénétrant, l'huile enrobe les fibres du bois, sature les pores, sans les obstruer et préserve la souplesse et l'élasticité du bois. Le parquet, après un huilage pratiqué "dans les règles de l'art", est antipoussière, hydrofuge, moins sensible à l'humidité, et devient d'un entretien aisé.

Les caractéristiques naturelles de dureté et de souplesse du bois sont non seulement préservées, mais mises en valeur ; la protection visuelle aux rayures est optimisée, car celles-ci disparaissent après une restauration rationnelle et rapide. Mais une finition huilée ne saurait être prescrite sans être associée à un entretien régulier.

La vogue de décoration actuelle, qui utilise la beauté des matériaux "bruts", apprécie évidemment l'huilage : en imprégnant le bois, l'huile ne reste pas à la surface de celui-ci : pas d'effet "plastique", pas de brillance, seul un reflet doux et la mise en exergue de la couleur naturelle du bois attestent de l'imprégnation et de la protection de la matière noble.

II Quelle huile choisir ?

Il est incontestable que le développement des huiles modifiées uréthanes a techniquement relancé une méthode de protection/ finition fortement obérée par les capacités limitées de ses matières premières traditionnelles. En effet, si nombre d'huiles pour parquet sont encore formulées sur une base huile de lin traditionnelle, l'essor de ces dernières années n'aurait pu se déployer sans l'abandon de ces principaux handicaps.

1) Les huiles naturelles

Leurs formulations ne mettent en œuvre que des huiles ou des résines non modifiées (essentiellement à base d'huile de lin). Leurs délais de séchage sont généralement longs, et peu adaptés à des contraintes de disponibilité rapide des lieux traités. Les teneurs élevées en huiles de lin, raffinées ou non, impliquent un jaunissement marqué, qui survient assez rapidement dans les semaines suivant l'application. La sensibilité à l'encrassement de l'huile de lin, due à sa dureté moyenne, implique une fréquence d'entretien élevée, et empêche, dans la plupart des cas, une vitrification ultérieure, ce qui ne sera pas le cas avec les huiles suivantes de types différents. Cette famille d'huiles pour parquets a pourtant une clientèle fidèle, souvent acquise à une approche plus écologique que technique de la protection des boiseries.

Toutefois, il faut se souvenir qu'il est très difficile, à moins d'un ponçage très profond, de vitrifier un parquet qui a été traité à l'huile de lin, car celle-ci empêche le vitrificateur de sécher, à la différence

¹ Feuillus exotiques ou des régions tempérées, résineux ; sur des essences rarement utilisées en parqueterie, un essai préalable peut être recommandé.

des huiles suivantes de types différents.

2) Les huiles modifiées

Elles constituent le renouveau technique de l'huilage. Utilisant des huiles végétales (soja, lin, ricin) ayant reçu une modification (généralement uréthane), elles cumulent les avantages : séchage rapide (certaines sont recouvrables en 4 heures), jaunissement faible, dureté élevée, qui induit une excellente résistance à l'encrassement. Bénéficiant d'une mise en œuvre rapide et particulièrement adaptée à un entretien rationnel mécanisé, les huiles modifiées uréthane sont particulièrement recommandées dans les lieux soumis à des trafics intenses. Par ailleurs une huile modifiée est généralement revitrifiable.

3) Les huiles-cires

Comme leur nom l'indique, ces compositions sont le résultat d'un accord équilibré entre dureté et résistance des huiles modifiées, et souplesse et rapidité de lustrage des cires. Leur application, quoique accélérée par l'utilisation d'une monobrosse, peut être conduite aisément à la main, de même que leur entretien, extrêmement aisé et rapide. Les huiles-cires, bien que destinées à tous les types de parquets, sont en général recommandées pour des applications domestiques, où l'utilisateur ne dispose pas forcément d'une machine. Leur aspect de surface, encore plus velouté et discret que celui des huiles modifiées, séduit les amateurs de naturel les plus exigeants. C'est dans cette ligne de produits que se trouvent, en général, les gammes de teintes les plus étendues, car elles permettent à une clientèle soucieuse de nouveauté d'obtenir rapidement un résultat créatif.

4) Les huiles "techniques"

Dans cette famille sont regroupées plusieurs catégories très novatrices d'huiles, récemment développées pour correspondre aux futures normes européennes de dégagement de COV² sur le lieu de travail³. Si plusieurs essais d'huiles "à l'eau" (utilisant le principe de la dispersion), ont été récemment introduits avec prudence sur le marché professionnel, les solutions techniquement intéressantes sont celles présentant un très haut extrait sec⁴ : l'imprégnation initiale peut alors, dans la plupart des cas, être réalisée en une seule passe d'huile. L'utilisateur bénéficie alors des avantages cumulés d'un traitement économique et écologique !

III La technique de mise en œuvre

1) Préparation

- Les conditions générales d'application sont celles habituellement décrites pour toutes finitions : humidité du bois inférieure à 10%, température supérieure à 12°C⁵.
- L'huilage initial d'un parquet ancien ne se pratique que sur un bois préparé par une "mise à nu" parfaite : ponçage "à blanc" (grain 36 puis grains 60 et 120) pour éliminer les anciennes finitions : vernis, vitrificateurs, huiles ou cires encrassées, etc., ou affleurage et ponçage de finition pour les parquets et planchers neufs.
- Les interventions particulières de traitement et de décoration peuvent être pratiquées normalement avant l'huilage : traitement fongicide-insecticide, rebouchage, mise en teinte⁶. Les exsudations grasses des bois exotiques seront dégraissées à l'acétone. L'application d'une couche préparatoire n'est pas recommandée, sauf dans certains cas particuliers (huilage sur bois exotique, bois gras ou parquet doté de joints "pont de bateau", voir § suivant).

² COV: Composés Organiques Volatils, nom générique d'une famille regroupant la plupart des solvants.

³ Les normes européennes en préparation imposeront une teneur en COV inférieure à 10%.

⁴ L'extrait sec est la partie non volatile du produit, qui demeure sur le support après séchage et durcissement complets.

⁵ consulter le DTU en vigueur

⁶ Toute lasure ou produit similaire n'est pas adapté pour une mise en teinte ou mise en couleur.

- L'utilisation de lessives, agents blanchissants sur le parquet est proscrite.
- Protéger les revêtements attenants (p.ex. carreaux terre cuite) pour éviter que l'huile ne les en y pénétrant.
- Avant l'application, procéder à un dépoussiérage soigneux.
- L'huile est livrée en bidons prêts à l'emploi (bien agiter le bidon avant utilisation).

2) Quelques cas particuliers :

- La plupart des bois exotiques, en particulier l'iroko, le merbau, l'ipé, le teck, et certains bois gras européens (tel que l'olivier), présentent un caractère anti-siccatif marqué. Ceci peut évidemment influencer sur le bon séchage de l'huile, en provoquant retard de séchage, défauts de surface, hétérogénéité de l'aspect. La meilleure solution technique consiste en l'application d'une sous-couche neutre (résine synthétique), mais en accord avec les points forts de l'huile. . Sans parler de micro-porosité, il n'est, en effet, pas question de "bloquer" les pores du bois, mais plutôt d'isoler les fibres, ce qui ne nuira pas à leur enrobage par la finition choisie. L'apposition préliminaire d'un *sealer spécial* (à base de résines synthétiques, primaire polyuréthane), directement sur le bois, est donc vivement recommandée pour pouvoir bénéficier des tous les avantages de l'huilage sur ces essences réputées "difficiles". Après séchage (en général, rapide : 60 à 90 minutes max.), on appliquera normalement l'huile choisie.
- La plupart des joints "pont de bateau" ralentissent, voire neutralisent la siccation des huiles. Il est donc également recommandé d'appliquer le *sealer spécial* sur les parquets munis de joints "pont de bateau", avant de les huiler et surtout de bien essuyer l'huile sur les joints. L'huilage n'est conçu que pour les surfaces intérieures.

3) Application proprement dite :

L'huile est appliquée en général en 2 couches fines (brosse, spalter ou rouleau), qui sont lustrées immédiatement et régulièrement, au fur et à mesure de l'avance du travail, avec une monobrosse équipée d'un pad doux (beige ou blanc) ou à défaut, pour les petites surfaces, avec un chiffon de coton non pelucheux. Le chiffon ne doit pas devenir trop huileux (le faire régulièrement "tourner" afin de ne pas le saturer localement). Pour faciliter le polissage, travailler par petites surfaces. La deuxième couche est appliquée dans les 24 heures suivant le séchage de la première, pour une imprégnation et une cohésion parfaites. Après séchage, on obtient ainsi un traitement en profondeur du bois, une surface homogène et un aspect mat naturel, de régénération facile.

4) Le rendement

C'est sans aucun doute l'un des points forts de l'huilage : le rendement est important en huilage initial : 15 à 25 m² au litre par couche sur bois neuf. Il varie en fonction de l'huile, de l'essence de bois, du ponçage de finition, de la préparation du parquet et du mode d'application. L'efficacité devient très importante en huilage d'entretien : 20 à 50 m² au litre selon l'huile utilisée et la méthode employée. Ce caractère, avantageux dans le cas de parquets résidentiels, devient primordial en cas de parquets publics, généralement de grandes surfaces, où l'entretien peut être aisément rationalisé et mécanisé.

5) Après la mise en oeuvre

Afin d'obtenir un huilage parfait, on observera les mêmes règles de bon sens que toute mise en oeuvre de finitions sur sols :

- il est conseillé de travailler en reculant vers la porte pour éviter les marques de pas,
- l'occupation des locaux n'interviendra (selon le type d'huile utilisé) que un à quatre jours après l'application de la dernière couche,
- pendant les premiers jours, quelques précautions élémentaires seront prises : ne pas couvrir (bâches de protection), ne pas disposer de tapis sur le parquet huilé durant cette période,

- dépoussiérage à l'aspirateur, au balai ou au chiffon (ne pas utiliser de textiles imprégnés),
- ne pas déplacer de meubles lourds,
- ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur le parquet huilé (bien isoler les pots de fleurs),
- toute application préalable d'un fond dur ou d'un bouche-pores, pour éviter une trop forte absorption, est déconseillée (sauf cas particuliers), car l'huile doit impérativement imbiber le bois pour remplir sa fonction protectrice et décorative.

Par la suite :

- placer des protections adaptées (tampons de feutre) sous les pieds des tables et chaises,
- un paillason de qualité placé à l'entrée de la pièce retiendra poussières et gravillons.

IV La mise en oeuvre d'un parquet huilé en usine

Livré emballé par le fabricant de parquet, se référer à ses instructions.

V Le parquet huilé bien entretenu embellit au fil du temps

1) Le nettoyage courant

Balayage humide avec un savon d'entretien (en général, les savons naturels, formulés sur base végétale modifiée –lin, ricin, etc.- donnent de bons résultats), fortement dilué à l'eau. Important : attendre 15 jours pour la première intervention, afin que l'huile sèche parfaitement à cœur ; de plus, il est impératif de ne travailler qu'avec du matériel bien essoré pour ne pas mouiller excessivement le parquet qui, rappelons –le, craint les reprises d'humidité.

La fréquence peut varier d'une intervention hebdomadaire (pièces peu fréquentées), à journalière en lieux à fort trafic.

Les traînées noires laissées par les semelles, et autres taches résistant à l'eau, partent en général avec du white-spirit désaromatisé ou de l'essence de térébenthine appliqués avec un chiffon doux, sans agression mécanique.

2) Entretien régulier

Sur le parquet huilé dépoussiéré et propre, pulvériser l'huile initialement appliquée ou l'huile d'entretien qui lui est associée, et essuyer avec un chiffon de coton propre et sec, jusqu'à obtenir le lustrage mat caractéristique des bois huilés.

Cette opération sera facilitée et accélérée par *spray-method* : employer une monobrosse munie d'un *pad* beige (si le sol est très encrassé, on peut utiliser un *pad* plus foncé pour renforcer le nettoyage mécanique).

Fréquence : lorsque le parquet huilé perd de son bel aspect, en général 1 à 2 fois par mois.

Bien entendu, **plus l'entretien est régulier et fréquent, plus il est aisé et rapide.**

Important : l'entretien par *spray-method* permet de réimprégner rapidement la surface afin de régénérer la couche protectrice et conserver au parquet huilé son aspect naturel et chaleureux. Particulièrement apprécié dans les lieux soumis à un trafic intense (p.ex. cafés, musées, magasins, etc...), il peut être complété, lorsque la surface du parquet le nécessite, par l'application d'une couche supplémentaire de l'huile initialement appliquée (faire suivre d'un polissage à la monobrosse équipée d'un *pad* beige). L'huile devra sécher parfaitement avant que le parquet soit remis en service

3) Rénovation

Rénovation importante : sur un parquet huilé dont l'entretien n'a pas eu la fréquence requise par son utilisation, il est possible de réaliser un égrenage général au moyen d'une monobrosse équipée

d'une grille abrasive fine (n°100 ou 120), avant d'appliquer une couche d'huile, selon la méthode requise. Lustrer avec une monobrosse (pad beige).

De même, une rénovation localisée peut être pratiquée sur des endroits particulièrement détériorés (brûlures de cigarettes, chocs...) : dépolir (papier abrasif fin) pour éliminer la dégradation, puis réimprégner. C'est l'un des avantages prépondérants d'un parquet huilé.

VI Quelques recommandations de sécurité

Les huiles comportant, dans leur quasi-totalité, des solvants dans leurs formulations, il importe de respecter quelques règles simples pour une parfaite sécurité d'emploi :

- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums au contact des vapeurs de solvants.
- Nettoyer chiffons, pads et outils immédiatement après l'utilisation (risque d'auto-inflammation en conservant des ustensiles textiles imbibés d'huile). Chiffons et pads peuvent également être conservés dans de l'eau. Ne pas jeter chiffons et pads imbibés d'huile sans les avoir rincés à l'eau.
- Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

VII Réponses à quelques questions

Peut-on appliquer une cire sur une huile ?

C'est techniquement possible, mais cela comporte plusieurs inconvénients majeurs :

- *D'huilé, le parquet devient ciré, donc présente des risques de glissance,*
- *La cire, au contraire de l'huile, ne peut être entretenue par balayage humide avec un savon spécial,*
- *L'entretien simple et rationnel du parquet huilé, avec tous les degrés d'intervention que nous venons d'évoquer, ne peut plus être envisagé.*

Peut-on teinter un parquet avant l'application d'une huile ?

Oui, les teintés solvants et les teintés à l'eau peuvent parfaitement être appliqués avant une huile. L'utilisation d'une teinte solvant est préférable, car elle relève moins les fibres du bois mais son application sur de grandes surfaces peut s'avérer délicate. Les teintés en phase aqueuse certaines, contenant une résine mordante, relèvent peu les pores du bois, pores qui seront de toute façon couchés par les polissages successifs des applications de l'huile.

Peut-on teinter l'huile pour parquet ?

Oui, avec des produits solubles ou diluables dans des solvants tels que le white-spirit (par exemple teinte noire pour théâtre).

Cependant, afin d'obtenir des résultats satisfaisants (notamment en transparence) et reproductibles, l'utilisation de produits teintés par le fabricant (la gamme commerciale disponible est maintenant très étendue) est recommandée

CONTACTS

- Centre Technique du Bois et de l'Ameublement (CTBA), BP227, 33028 Bordeaux Cedex Tél.05 56 43 63 59

- Union Française des Fabricants et Entrepreneurs de Parquets (UFFEP), 33rue de Naples, 75008 Paris Tél. 01 53 42 15 50

- Liste des fabricants de parquets, des fabricants de produits connexes pour leur mise en œuvre, des « Professionnels Parquets », accessible sur le site www.uffep.org.